

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 30/10/2024

Date d'affichage : 08/11/2024

L'an **deux mil vingt quatre, le sept novembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Guy PARIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 18

Secrétaire : Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

**OBJET : Télécommunication : Signature d'un contrat d'abonnement téléphonique et internet pour la salle des Associations**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient d'ajouter la salle des associations au contrat de téléphonie conclu avec la société IDEMAPS d'EVREUX (27) par délibération en date du 17 Septembre 2024.

L'abonnement mensuel pour la salle des associations est de 136 € hors taxes.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 19 Voix Pour) décide :**

- de retenir l'offre de la société IDEMAPS d'EVREUX (27) s'élevant à 136 euros par mois hors taxes pour la salle des associations soit un coût total de 1090 euros hors taxes par mois pour l'ensemble des bâtiments publics.
- autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer l'ensemble des pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.

Les crédits nécessaires seront pris au compte 626 de la section de fonctionnement et du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 08/11/2024

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, Mme  
Delphine HUBLIN-PARIS.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

